

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre VI. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1771

tendresse pour vous, qui preniez plaisir à le picquer au vif; & cela, trouvez bon que je le dise, avec un dédain trop assorti à sa hauteur; passion qui n'auroit pas manqué d'une chaleur digne de son objet, & qui l'en auroit peut-être rendu digne lui-même.

Mais finissons sur cet article. J'exécuterai mon dessein dans ma première Lettre, que je me propose d'écrire immédiatement après le déjeuner. Je renets celle-ci au Messager que vous avez envoyé demander des nouvelles de notre santé, avec une inquiétude de mon silence, qui est un témoignage ordinaire de votre amitié.

CLARISSE HARLOVE.

LETTRE VI.

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss HOWE.

20 Janvier.

Revenons à l'Histoire de ce qui se passe ici. La guérison de mon frere étant fort avancée, quoique vous puissiez compter que ses ressentimens sont plutôt échauffés que refroidis par sa petite disgrâce, mes amis (du moins mon pere & mes oncles, si mon frere & ma sœur ne veulent pas être

du nombre) commencent à croire que j'ai été traitée durement. Ma mere a eu la bonté de me le dire, depuis que ma dernière Lettre est partie.

Cependant je les crois tous persuadés que je reçois des Lettres de M. Lovelace. Mais comme ils ont appris que Milord M..... est plus porté à soutenir son neveu qu'à le blâmer, ils le redoutent si fort, que loin de me faire des questions là-dessus, ils paroissent fermer les yeux sur le seul moyen d'adoucir un esprit violent, qu'ils ont si vivement irrité; car il insiste sur une satisfaction de la part de mes oncles; & ne manquant point d'adresse, il regarde peut-être cette methode comme la plus sûre, pour se rétablir avec quelque avantage dans notre famille. Ma tante Hervey a déjà proposé à ma mere s'il ne seroit pas convenable d'engager mon frere à faire un tour dans ses Terres d'Yorkshire, où il avoit dessein d'aller auparavant, & à s'y arrêter jusqu'à la fin de ces troubles.

Mais rien ne paroît si éloigné de son intention. Il commence à faire entendre qu'il ne fera jamais tranquille ou satisfait, s'il ne me voit mariée; & jugeant que M. Symmes ni M. Mullins ne feront pas acceptés, il a renouvelé la proposition de M. Wycley, en faveur, dit-il, de la passion
extrême

extrême que cet homme a pour moi. J'ai paru peu sensible à ce compliment. Mais, hier seulement, il parla d'un autre, qui s'est adressé à lui par une Lettre & qui fait des offres très- considérables. C'est M. Solmes; le riche Solmes, comme vous sçavez qu'on l'appelle. Cependant ce beau nom ne s'est attiré l'attention de personne.

S'il voit qu'aucun de ses plans de mariage ne réussisse, il pense, m'a-t-on dit, à me proposer de le suivre en Ecosse, sous prétexte, comme j'entens, dy établir dans sa maison le même ordre qui est ici dans la nôtre. Mais le dessein de ma Mere est de s'y opposer, pour son propre intérêt; parce qu'ayant la bonté de me croire utile à la soulager un peu des soins domestiques, dans lesquels vous sçavez que ma Sœur n'entre pas, elle dit que tout lui retomberoit sur les bras dans mon absence. Si d'autres raisons l'empêchoient de s'y opposer, je le ferois moi-même; car je ne suis pas tentée, je vous assure, de devenir la femme de charge de mon Frere; & je suis persuadée que si je consentois à ce voyage, il me traiteroit moins comme sa Sœur, que comme sa servante; d'autant moins bien peut-être, que je suis sa sœur. Et si M. Lovelace alloit se mettre dans la fantaisie de me suivre, le mal deviendroit ençore pire.

Mais



Mais j'ai prié ma chere Mere, qui apprehende beaucoup les visites de M. Lovelace, sur tout à la veille du départ de mon frere, qui commence à se trouver assez bien pour être bien-tôt en état de partir, de me procurer la permission d'aller passer chez vous une quinzaine de jours. Croyez vous-ma chere, que votre mere le trouve bon?

Je n'ose pas demander, dans ces circonstances, la liberté d'aller à ma *Ménagerie*. Je craindrois qu'on ne me soupçonnât d'aspirer à l'indépendance à laquelle je suis autorisée par le testament de mon grand-Pere; & ce désir ne manqueroit pas d'être expliqué comme une marque de faveur pour l'homme qu'on honore à présent d'une si grande aversion. Au fond, si je pouvois être aussi tranquille & aussi heureuse ici que je l'ai toujours été, je désirerois & cet homme & tout son sexe, & je ne regretteroïs jamais d'avoir abandonné la disposition de ma fortune entre les mains de mon Pere.

* * *

Ma Mere vient de me causer beaucoup de joie; en m'apprenant que ma demande est accordée. Tout le monde l'approuve, à l'exception de mon Frere; mais on lui a déclaré qu'il ne doit pas s'attendre à donner toujours la loi. On m'a fait avertir de descendre

cendre dans la grande Salle, où mes deux Oncles & ma Tante Hervey se trouvent actuellement, pour y recevoir ma permission dans les formes. Vous savez ma chere, qu'il regne un grand ton de cérémonie parmi nous. Mais jamais Famille ne fut plus unie dans ses différentes branches. Nos Oncles nous regardent comme leurs propres enfans. Ils déclarent que c'est en notre faveur qu'ils vivent dans le célibat; de sorte qu'ils sont consultés sur tout ce qui peut nous toucher. Ainsi dans un tems où ils apprennent que M. Lovelace est déterminé à nous rendre une visite, qu'il appelle d'amitié, mais qui ne finira pas, je crains, dans de si bons termes; il n'est pas surprenant qu'on prenne leur avis sur la permission que j'ai demandée d'aller passer quelques jours chez vous.

* * *

Il faut vous rendre compte de ce qui vient de se passer dans l'assemblée. Je prévois que vous n'en aurez pas plus d'amitié pour mon Frere; mais je suis fâchée moi-même contre lui, & je ne puis m'en empêcher. D'ailleurs il est à propos que vous sçachiez les conditions qu'on m'impose & les motifs par lesquels on s'est déterminé à me satisfaire.

Clary,



Clary, m'a dit ma Mere en me voyant paroître, on a pris en considération la demande que vous faites d'aller passer quelques jours chez Miss Howe. Elle vous est accordée.

Contre mon avis, je vous proteste, a dit mon Frere en l'interrompant d'un ton brusque.

Mon fils ! c'est le seul mot qu'a dit mon Pere, & il a froncé le sourcil. Cet ordre muet a fait peu d'impression. Mon Frere a le bras en écharpe. Il a souvent la petite ruse d'y jeter les yeux, lorsqu'on propose quelque ouverture qui peut tendre à une reconciliation avec M. Lovelace : qu'on empêche donc *cette petite fille* (je suis souvent *cette petite fille*, pour lui) de voir un méprisable libertin.

Personne n'a ouvert la bouche.

Entendez-vous, ma Sœur Clarisse ? prenant le silence de tout le monde pour une approbation. Vous ne devez pas recevoir les visites du Neveu de Mylord M. . .

Chacun a continué de garder le silence. Il m'a interrogé : entendez-vous dans ce sens, Miss Clary, la permission qu'on vous accorde ?

Monsieur, lui ai-je répondu, je voudrois pouvoir entendre que vous êtes mon Frere,
& que

& que vous voulussiez entendre vous même que vous n'êtes que mon Frere.

O cœur, cœur trop prévenu ! en levant les mains avec un souris insultant.

Je me suis tournée vers mon Pere. Monsieur, j'en appelle à votre Justice. Si j'ai mérité ces reflexions, je demande de n'être pas épargnée. Mais si je ne suis pas responsable de la témérité!...

Qu'on finisse, a dit mon Pere, qu'on finisse de part & d'autre. Vous ne devez pas recevoir les visites de ce Lovelace, quoique... & vous, mon fils, vous ne devez laisser rien échaper au désavantage de votre Sœur. C'est un digne enfant.

Monsieur, je n'ajoute rien, a-t-il répliqué. Mais j'ai son honneur à cœur, comme celui de toute la Famille.

Et c'est delà, Monsieur, ai-je repris, que viennent des reflexions si peu fraternelles !

Fort bien, m'a-t-il dit ; mais observez s'il vous plait, Miss, que ce n'est pas moi, & que c'est votre Pere, qui vous dit que vous ne devez pas recevoir les visites de ce Lovelace.

Mon Neveu ! lui a dit ma Tante Hervey, permettez-moi de remarquer qu'on peut se fier à la prudence de ma Nièce Clary.

Je suis convaincue qu'on le peut, a continué ma Mere.

Mais,

Mais, ma Tante, mais Madame, a représenté ma sœur Arabelle, il me semble qu'il n'y a point de mal à informer ma Sœur sous quelles conditions elle va chez Miss Howe, puisque s'il a l'adresse de s'ouvrir l'entrée de cette maison....

Vous pouvez compter, a interrompu mon Oncle Jules, qu'il cherchera toutes sortes de moyens pour la voir.

L'Impudent ne les trouveroit pas moins ici, a dit mon Oncle Antonin, & il vaut mieux que ce soit-là qu'ici.

Le mieux, a repris mon Pere, est que ce ne soit nulle part; & se tournant vers moi, je vous ordonne, sous peine de me déplaire, de ne le pas voir du tout.

Soyez sûr, Monsieur, lui ai-je dit, que je ne le verrai pas dans aucune vûe de l'encourager, & que je ne le verrai pas du tout, si je puis éviter de le voir avec décence.

Vous savez, a dit ma mere, avec quelle indifférence elle l'a vu jusqu'à présent. On peut, comme l'a remarquée ma sœur Hervey, se fier hardiment à sa prudence.

Avec quelle apparente indifférence.... a murmuré mon Frere d'un ton moqueur.

Mon Fils! a interrompu sévèrement mon Pere.

Je